



Worbstrasse 48 · 3074 Muri · Switzerland T +41 31 950 82 22 al.la@football.ch · www.al-la.ch

Vaà:

Clubs de l'Association Suisse de football ASF

Muri, le 21 mai 2024

Entraînement à la conduite de minibus pour les clubs de la Ligue Amateur et les Associations régionales en collaboration avec le TCS

Chers amis du football, Chères amies du footbal

Le transport de personnes, qu'il s'agisse d'adultes ou de jeunes, est une tâche extrêmement responsable qui comporte des risques. La plupart des chauffeurs de minibus dans le football n'ont pas reçu de formation spécifique et ne conduisent ces véhicules que sporadiquement.

Afin d'augmenter la sécurité pour tous les participants et de minimiser les risques qui y sont liés, la Ligue Amateur de l'Association Suisse de Football, en collaboration avec ses Associations régionales et le TCS, souhaite donner à tous les clubs la possibilité à leurs conducteurs et conductrices de minibus de participer à un stage de conduite d'une journée à des conditions intéressantes. Nous sommes convaincus que la participation à un stage de conduite professionnel permet d'éviter des accidents ainsi que d'autres dommages.

Où et quand auront lieu les cours de conduite pour minibus ?

Vendredi 20 septembre 2024, de 08h15 à env. 15h45 à Hinwil (ZH) Vendredi 20 septembre 2024, de 07h30 à env. 15h00 à Derendigen (SO) Vendredi 27 septembre 2024, de 08h15 à env. 15h45 à Lignières (NE)

Quels sont les coûts pour les participants ?

Le coût par personne s'élève à CHF 199.00.

Comment payer le cours de conduite ?

La participation au cours de conduite dépend du paiement dans les délais. Le secrétariat de la Ligue Amateur est responsable de l'encaissement, qui passe par le club du participant.

Les participants et participantes sont-ils nourris le jour du cours de conduite ?

Les participants et les participantes peuvent se restaurer sur le lieu du cours. Ils ont le choix entre un forfait journalier de CHF 45.00 ou un forfait combiné de CHF 26.00 pour le repas de midi. Le repas de midi est à payer sur place.



Quels véhicules sont admis aux cours de conduite ?

Les cours sont organisés avec des véhicules appartenant aux clubs. Les véhicules des participants et participantes peuvent avoir un poids maximal de 3,5 tonnes.

Comment les participants et les participantes sont-ils assurés ?

Le prix du cours comprend la couverture des dommages jusqu'à un montant maximum de 250'000 CHF avec une franchise de 1'000 CHF.

Où puis-je m'inscrire à un cours de conduite?

En cliquant sur le lien, vous pouvez vous inscrire de manière simple et facile via le formulaire. Après l'inscription, vous recevrez un accusé de réception du secrétariat de la Ligue Amateur. L'acceptation définitive du cours de conduite choisi sera envoyée par le secrétariat de la Ligue Amateur le lundi 08 juillet 2024. En cas de surréservation du cours, un tirage au sort sera effectué.

Lien pour l'inscription : https://forms.office.com/e/17ZB6LjiYk?origin=lprLink

Où puis-je obtenir des réponses aux questions en suspens ?

Le secrétariat de la Ligue Amateur se tient à votre disposition pour répondre à vos questions.

1,611

Ramon Zanchetto Zanchetto.Ramon@football.ch

La Ligue Amateur de l'Association Suisse de Football se réjouit de recevoir de nombreuses inscriptions afin de donner aux participants et aux participantes la possibilité de se déplacer en toute sécurité sur les routes avec nos joueurs et nos joueuses à l'avenir.

Meilleures salutations

Ligue Amateur

Sandro Stroppa Ramon Zanchetto

Président Secrétaire